

TRIFOUILLIS - LÈS - SARCELLES VANDALISME

La révolte du 3^e âge

Lassée des réverbères,
elle les dégrade à
l'aide de son
compagnon canin



☐ Ce lundi 12 avril, à 9h30, dans la rue des Acacias, des témoins ont pu observer l'étrange manège de Georgette Legris, vieille dame résidant dans un des appartements de cette partie de la ville.

En effet, promenant son chien prénommé **Sanctionner les mamies ? ■ LEM Pompon**, celle-ci semble avoir volontairement fait uriner ce dernier sur un des magnifiques réverbères dernièrement installés par le service municipal, avant de disparaître rapidement au coin de la rue. Depuis, on est sans nouvelles de celle que les habitués du quartier surnomment « La Tatie Danielle de service ».

« C'est une honte ! » s'exclame le maire de la ville, monsieur Constant Danlerreur. « L'installation de ces réverbères a fait l'objet d'un vote démocratique par tous les habitants de la ville, et ce afin de contenter tout le monde ». Danlerreur poursuit en expliquant que ces réverbères servent à illuminer les rues afin d'éviter l'isolement de certains quartiers de la ville la nuit.

Selon certains habitants, l'acte de vandalisme perpétré par Mme Legris serait dû aussi bien à son caractère désagréable qu'à une incompatibilité avec la lumière des réverbères. « Elle râle de ne pas pouvoir dormir la nuit à cause de ces *foutues lanternes* » nous révèle un badaud. « Tout le monde sait qu'elle fait exprès de se lever à 1h30 du matin pour faire du bruit dans tout l'immeuble » poursuit un de ses voisins directs.

Ceci relance le débat sur les plaintes lancées par de plus en plus de personnes âgées dans les petites villes du sud du pays. En effet, la recrudescence des appels téléphoniques reçus par la police pour « Tapage nocturne en plein après-midi » risque fort de faire avancer le projet de loi 356 que propose le maire : « Le *couvre-feu pour le 3^e âge dès 16h* va enfin permettre à nos concitoyens de se promener en toute quiétude dans les rues de la ville sans craindre d'être bloqué par une chaise roulante au détour d'un virage. Ceci est notre objectif premier pour plus de sécurité à Trifouillis - lès - Sarcelles ».

Les autorités concernées assurent que l'affaire n'en restera pas là, et invitent toute personne ayant aperçu madame Georgette Legris à téléphoner immédiatement au 070/33.45.47 afin de faire progresser l'enquête. <<

Alain Capable

Sachant que le 12 avril, à 9h30' précises, dans la rue des Acacias, à Trifouillis-lès-Sarcelles, une vieille dame de 103 ans, 86 jours et 3 heures, nommée Georgette Legris, promène son chien Pompon...

Tenant compte du fait que celui-ci pèse exactement 1025 grammes et qu'ils avancent tous deux à une vitesse de 0,0001 km/h...

Sachant également que le canin fait pipi avec un débit de 4 litres/heure et que le réverbère contre lequel il urine mesure 6,8302 m...

QUELLE EST LA COULEUR DU CHIEN POMPON ?

*Promener ton chien est une corvée pour toi
Or balader le mien est mon unique joie
Moi, vieille Georgette, je n' me plains sûrement pas
D'arpenter Trifouillis-lès-Sarcelles avec lui
Ou tôt les matins d'avril, ou tard chaque nuit
Non, puisque ma famille, aujourd'hui, c'est bien lui.*

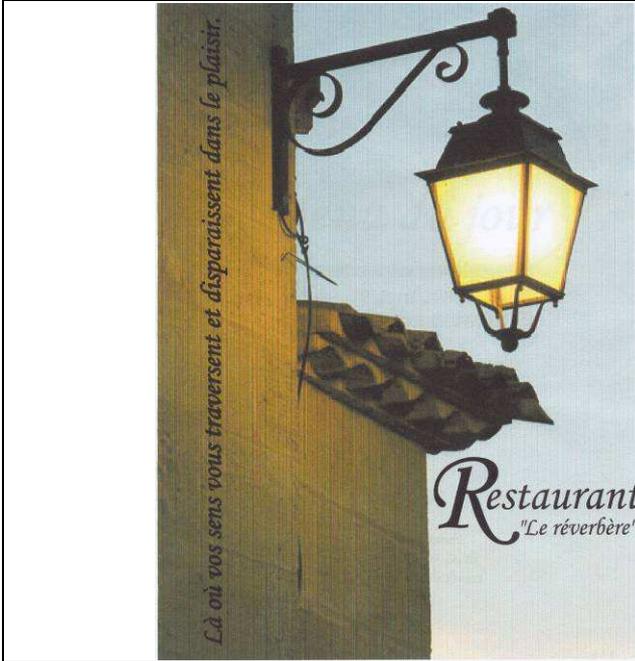
Tu dePOSERAS un SAC avec 2500 €
dans la RUE des ACAciAs a T-1 S
IE le 12 avril a 9h30 QUAND Une
vieille dAME traVETseras LA RUE
avec son Chien siNOU je M en
PreNDRAI A TA faMIlie

POMPON, chien adorant uriner contre les réverbères, cherche vieille dame compatissante pour combler sa solitude.



J'ai « perdu » ma maîtresse en traversant la rue ce mardi 12 avril 2009 vers 9h30. Je vis *provisoirement* à la S.P.A. de Triffouillis-lès-Sarcelles, située au 18, rue des Acacias. Madame Georgette Legris m'a tendrement recueilli pour m'offrir gîte et couvert.

Faites comme elle, ADOPTEZ les animaux abandonnés.
Tel. & Fax. : 06.45.98.45.69



Là où vos sens vous traversent et disparaissent dans le plaisir.

Menu du jour

12 avril 2008

Plat

*Pavé de chien Pompon
sur un lit de
deux sauces pipi-pipi*

Dessert

*Vieille dame blanche
nommée Georgette Legris
et ses madeleines de Proust*

Ainsi, en imposant artificiellement le contenu du texte, on parvient à rendre les élèves conscients que l'écriture suppose la prise en compte de nombreuses règles implicites relevant de différents niveaux du texte :

- la situation de communication, et notamment l'intention poursuivie par l'auteur, qui varie d'un genre à l'autre
- l'organisation du texte, toujours spécifique au genre
- le choix du vocabulaire et des formes grammaticales en fonction du genre
- l'organisation du texte sur la page, le recours à une illustration ou à une police de caractères particulière, bref, le niveau non verbal du texte.

Le seul point commun, c'est que l'orthographe doit toujours être correcte ! Notons à cet égard que la consigne consistant à dire aux élèves que leurs textes seront exposés les pousse naturellement à prendre en compte cette dimension de façon beaucoup plus spontanée.

Jean Kattus et les étudiants de 2^e année (sur base d'une idée de la revue *Astrapi*)

D'un prof... à l'autre D'un prof... à l'autre